

L'harmonisation du trafic des paiements convient au concept du Conseil fédéral



Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann salue l'initiative de la place financière suisse concernant l'harmonisation et la numérisation du trafic des paiements. Dans cette interview, il met l'accent sur les chances qu'offre la transformation numérique de l'économie et que le Conseil fédéral veut pour cela mettre un espace nécessaire à disposition. Il est également question de réglementation des entreprises fintech, de cybersécurité, d'identité numérique et de la relation à l'Union européenne – tous ces thèmes font partie intégrante de la stratégie «Suisse numérique» du Conseil fédéral.

CLEARIT: Monsieur le conseiller fédéral Schneider-Ammann, en tant que particulier, êtes-vous satisfait de la façon dont le trafic des paiements fonctionne en Suisse? Par exemple en ce qui concerne les virements domestiques ou transfrontaliers?

Johann Schneider-Ammann: Je dois admettre qu'en tant que conseiller fédéral, j'effectue de moins en moins ce type de tâches quotidiennes. Mes journées sont tellement minutées que je suis content quand je réussis à payer moi-même un café (*rire*). Il n'y a aucun doute que nous avons, en Suisse, un système solide et fiable. Mais grâce aux progrès technologiques, il est également certain qu'il pourrait être encore plus efficace!

«Avec la stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral veut mettre à profit les chances que représente la numérisation – la QR-facture s’inscrit tout à fait dans cette approche.»

L’harmonisation du trafic des paiements en Suisse est en première ligne une expression de l’augmentation de la numérisation. Avec l’e-facture, les banques suisses ont posé les premiers jalons numériques il y a de nombreuses années. Désormais, avec la QR-facture, un bouleversement numérique des bulletins de versement est aussi à l’ordre du jour. Comment considérez-vous cette initiative? Dans quelle mesure y voyez-vous un soutien à la stratégie «Suisse numérique» du Conseil fédéral?

Je salue cette initiative. Le système actuel dans le trafic des paiements suisse est basé sur différentes versions des bulletins de versement. Grâce à l’introduction d’un bulletin unique avec code QR, les processus opérationnels seront plus efficaces. En particulier pour les petites et moyennes entreprises, les processus débiteurs et créditeurs sont dans la plupart des cas encore assez peu automatisés. Et ce sont en même temps les PME dont les tâches de comptabilité et la paperasserie sont les plus chronophages. Avec le code QR, le temps et les coûts vont pouvoir être réduits pour les entreprises comme pour les particuliers. Avec la stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral veut mettre à profit les chances que représente la numérisation – la QR-facture s’inscrit tout à fait dans cette approche.

Où les banques doivent-elles éventuellement s’améliorer pour garder la cadence?

Les banques, et donc la place financière, sont particulièrement exposées à la pression de la numérisation. Les jeunes entreprises fintech lancent un défi aux établissements financiers établis et respectables. Cela représente un potentiel important: si les banques acceptent de relever le défi et si la politique prend la mesure de sa tâche avec de bonnes conditions-cadres, la place financière suisse en sortira alors renforcée. La procédure de consultation au sujet de la réglementation des entreprises fintech qui a été adoptée cet hiver par le Conseil fédéral constitue une première étape.

Dans le cadre de sa stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral a défini plus de 40 mesures sur lesquelles l’administration fédérale veut s’appuyer de manière concrète afin d’atteindre les objectifs stratégiques. Jusqu’à présent, quelles sont les plus grandes success stories?

Réglementation des fintechs

En février 2017, le Conseil fédéral a ouvert la consultation concernant les modifications de la loi et de l’ordonnance sur les banques dans le domaine des technologies financières. Le projet propose une déréglementation reposant sur trois éléments complémentaires:

- L’acceptation de fonds à des fins d’exécution doit être valable pendant 60 jours (au lieu de sept jours actuellement), ce qui est particulièrement pertinent pour les fournisseurs de prestations de crowdfunding.
- L’acceptation de dépôts du public jusqu’à CHF 1 million ne doit pas être considérée comme une activité commerciale et sera de ce fait possible sans autorisation. Cette modification devrait créer pour les entreprises un espace d’innovation («sandbox») qui leur permettra de tester de nouveaux modèles d’affaires avant de demander une autorisation, obligatoire pour les dépôts publics dépassant CHF 1 million.
- Enfin, les entreprises qui acceptent des dépôts du public jusqu’à concurrence de CHF 100 millions, mais ne réalisent pas d’opérations actives, doivent bénéficier, dans les domaines de la présentation des comptes, de l’audit et de la garantie des dépôts, de conditions d’autorisation et d’exploitation moins strictes par rapport au régime actuel de la licence bancaire.

La stratégie a maintenant un an. Elle a été concrétisée dans différents domaines – mais pour une grande partie des success stories, il est encore un peu tôt. De façon générale, je considère l’axe de la stratégie comme un grand succès: le Conseil fédéral accentue les chances. Nous voulons utiliser le potentiel offert par la transformation numérique afin que de nouveaux emplois, de nouvelles richesses et de nouvelles perspectives soient créés. Pour cela, nous voulons mettre un espace nécessaire à disposition. Les innovations fintech en sont un exemple concret, avec une «sandbox» et des prescriptions limitées pour les startup. En janvier, mon département a présenté une analyse de l’économie numérique qui doit maintenant être concrétisée. Dès juin, nous présenterons les champs d’action et mesures possibles dans les domaines de la formation et de la recherche.

«Les innovations fintech en sont un exemple concret, avec une «sandbox» et des prescriptions limitées pour les startup.»

Une mesure dans le domaine de la cyberadministration et de la cybersanté est le développement d'un prototype pour une Fédération suisse d'identités. Le développement «d'identités numériques» sécurisées représente un potentiel important pour simplifier de manière considérable les processus contractuels et administratifs, et par conséquent également le trafic des paiements (moins de ruptures de média, une plus grande sécurité à l'égard des falsifications, entre autres). Quelles sont les étapes concrètes à l'ordre du jour? Et à quoi ressemble le planning?

Le projet Fédération suisse d'identités – en abrégé FSI – sera mis en place sous la responsabilité du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO d'ici la fin 2019. Il s'agit d'un projet stratégique de la stratégie suisse de cyberadministration. Vous connaissez le problème: chaque service Web moderne réclame son propre Login. Un jour ou l'autre, on perd la vue d'ensemble sur les comptes, les mots de passe et les NIP. FSI simplifie considérablement et ouvre ainsi de nouvelles possibilités. Le projet avance conformément au planning prévu. Actuellement, un test sur le terrain, plus vaste, est en voie de réalisation dans les communes, les cantons et au niveau de la Confédération.

La sécurité et la confiance de la population dans les processus numériques ont une très grande importance. Le Conseil fédéral a également formulé un certain nombre de mesures concernant la cybersécurité



dans l'environnement national et international. Où le Conseil fédéral voit-il les menaces les plus urgentes? Et quelles sont concrètement les démarches entreprises par le Conseil fédéral afin de prendre en compte ce thème de manière globale?

Les menaces dues aux cyberrisques sont multiples. Elles vont de la cybercriminalité à des attaques d'espionnage ou de sabotage très ciblées contre des institutions étatiques et des infrastructures critiques. Les attaques augmentent non seulement au niveau de leur fréquence mais elles deviennent également de plus en plus ciblées et complexes. Il y a peu de temps, l'attaque WannaCry a secoué le monde entier. Le Conseil fédéral a décidé, fin mars déjà, de poursuivre les travaux concernant la mise en place de la stratégie nationale pour la protection de la Suisse des cyberrisques. Une nouvelle stratégie dont les contenus sont actuellement en train d'être élaborés sera disponible à partir de 2018. **Des startup suisses très prometteuses délocalisent**

leurs départements développement dans d'autres pays car ici on manque de main-d'œuvre qualifiée. Que fait la Confédération pour remédier à ce manque de main-d'œuvre qualifiée?

Dès 2011, nous avons mis en place l'initiative main-d'œuvre qualifiée. Plus de 40 mesures prises par la Confédération sont en cours dans différents domaines et au niveau de plusieurs départements. Et, très important: la Confédération ne peut pas résoudre le problème toute seule – les cantons et surtout les partenaires sociaux, c'est-à-dire les employeurs et les salariés ont également un rôle important à jouer. Eux aussi s'engagent. Nous avons quatre axes principaux: En premier, un renforcement de la qualification par exemple des personnes qui ne disposent pas d'une formation de niveau secondaire. Mais l'amélioration de la formation dans les domaines de la mathématique, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique fait aussi partie de cet axe, ce qui est très important pour la scène des startup suisses. En

Stratégie «Suisse numérique»

La stratégie du Conseil fédéral vise en priorité à saisir les opportunités de la numérisation afin de positionner la Suisse comme un espace de vie attractif et un pôle économique et scientifique innovant tourné vers l'avenir.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie donne les lignes directrices pour l'action gouvernementale. Elle montre comment les administrations, l'économie, la science et la recherche ainsi que la société civile doivent collaborer afin que les processus de transformation induits par la numérisation puissent être conçus pour le bénéfice de la Suisse.

Principes

- Offrir des conditions propices au développement numérique
- Accompagner activement le changement de structures
- Organiser les processus de transformation en réseau

Objectifs principaux

Avec sa stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral veut atteindre les objectifs principaux suivants:

- Innovation, croissance et prospérité dans le monde numérique
- Egalité des chances et participation de tous
- Transparence et sécurité
- Contribution au développement durable

Champs d'action et objectifs

- Economie numérique
- Données et contenus numériques
- Infrastructures et environnement
- Cyberadministration et cybersanté
- Nouvelles formes de participation politique
- Développement de la société de la connaissance
- Sécurité et confiance
- Positionnement de la Suisse au niveau international

Mise en œuvre de la stratégie

La stratégie est mise en œuvre par les départements et les services de la Confédération, en collaboration avec tous les acteurs de l'économie, des milieux scientifiques et de la société. Toutes les mesures prises par les départements et les services de la Confédération pour mettre en œuvre la Stratégie «Suisse numérique» sont regroupées dans un plan d'action. Celui-ci est mis à jour annuellement. Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.bakom.admin.ch/infosociety>

deuxième, l'amélioration de la conciliation entre le travail et la famille. En troisième, les conditions pour les salariés plus âgés doivent être améliorées. Et en quatrième, nous allons encourager les innovations. Par exemple dans le domaine des professions de soins, nous avons fait de nets progrès – le nombre des diplômés a plus que doublé. Mais dans notre marché du travail libéral et dans le système fédéral qui est le nôtre, on a besoin de temps avant que les mesures produisent de l'effet. Quoi qu'il en soit, entre 2010 et 2016, plus de 120 000 travailleurs supplémentaires ont pu être mobilisés, en particulier des femmes et des salariés âgés.

Pratiquement chaque jour, nous lisons et entendons dans les médias que la numérisation révolutionne un domaine quelconque de l'économie. En tant que ministre de l'économie, de nombreux dossiers vous obligent à vous déplacer dans l'UE. Y a-t-il aussi une sorte d'agenda «numérisation» sur lequel vous échangez avec vos collègues ministres européens?

Oui, c'est même un thème fréquent. Il y a récemment eu deux rencontres sur ce thème: j'ai rencontré il y a peu, lors d'un symposium à Saint Gall la présidente estonienne Kersti Kaljulaid. En ce qui concerne la numérisation, l'Estonie joue un rôle de précurseur. Nous pouvons en tirer des leçons. Et il y a quelques semaines, je me suis entretenu avec le vice-président de la Commission européenne chargé du marché unique numérique, Andrus Ansip. L'UE fait progresser avec beaucoup d'engagement son agenda pour un marché numérique unique. Les instruments ne sont pas toujours les mêmes qu'en Suisse. Mais nous avons convenu d'approfondir les échanges sur ce thème et de faire profiter chacun des expériences de chaque partie. Avec le Commissaire européen chargé de la recherche, Carlos Moedas, la numérisation est aussi régulièrement un thème essentiel des discussions.

«Le SECO observe la mise en place de la stratégie de l'UE pour le marché unique numérique avec beaucoup d'attention.»

Quels sont les intérêts suisses les plus importants que vous défendez en rapport avec le marché unique numérique dans l'UE?

Le SECO observe la mise en place de la stratégie de l'UE pour le marché unique numérique avec beaucoup d'attention. Ce qui est important est d'assurer la connexion avec notre économie afin que les entreprises suisses puissent être actives sur le marché unique numérique européen. Pour cela, dans le cadre de la

stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral a mis en place un groupe de coordination entre les offices.

Au niveau de la réglementation, l'UE progresse afin de prendre en compte des modèles innovants notamment dans le trafic des paiements (à savoir: E-Money Directive, PSD2). Comment la Suisse va-t-elle se positionner à ce sujet? Et si elle choisit une approche raisonnable (à savoir: licence fintech): comment la Suisse peut-elle s'assurer l'accès au marché de l'espace de l'UE?

L'accès au marché de l'espace de l'UE a une grande importance pour les prestataires de services financiers suisses. Cela concerne en particulier les entreprises fintech dont les modèles d'activité sont souvent évolutifs et indépendants du lieu. Cependant, en fonction de la jurisprudence, l'accès aux marchés des autres pays est parfois difficile à organiser et ne peut pas être uniquement amélioré par la Suisse seule. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral suit avec intérêt le développement de la réglementation dans l'UE. Dans une perspective d'accès au marché, notamment en ce qui concerne les PSD2 que vous avez abordées, il n'y a pas de mesures à prendre de la part de la Suisse. Le Département des finances examine actuellement si des mesures doivent être prises au niveau du soutien à l'innovation dans le trafic des paiements.

Les industries suisses de la chimie, des montres, des machines et du chocolat ont un rayonnement international important. Il est évident que l'utilisation de nouvelles technologies ou de produits innovants pourra permettre une modernisation de la «vieille économie». D'après vous, quels sont les domaines numériques nouveaux dans lesquels l'économie suisse a les meilleures chances de s'imposer?

La numérisation concerne l'ensemble des branches et pénètre tous les secteurs et de nombreux domaines d'une entreprise – du développement produit au service client en passant par l'exploitation. Il est donc pertinent pour l'ensemble de l'économie de se confronter à cette question et d'utiliser les chances de la numérisation. Nous avons des entreprises extrêmement innovantes, rapides et concurrentielles. Nous avons donc les meilleures chances. Utilisons-les!

Interview:

Gabriel Juri

SIX Interbank Clearing